

Le mercredi 7 octobre 2020

Assemblée générale de la Fédération des étudiantes et des étudiants du Campus
universitaire de Moncton (FÉÉCUM)
Via Microsoft Teams - visioconférence

Ordre du jour:

(D) décision, (I) information

1. Ouverture
2. Nomination d'une présidence d'assemblée
3. Nomination d'un.e secrétaire d'assemblée
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion précédente
- 6. Membriété du C.A. (Article 13a de la constitution)**
- 7. Budget universitaire 2020-21 et 2021-22**
- 8. Priorités 2020-21**
9. Autre
10. Clôture de la réunion

1. Ouverture:

Le président de la FÉÉCUM constate que le quorum est atteint et déclare la réunion ouverte à 12h10.

2. Nomination d'une présidence d'assemblée:

R

479901-FEAG-201007

Antoine Zboralski propose Sue Duguay comme présidente d'assemblée, appuyé par Pascale Rioux.

Unanimité

3. Nomination d'un.e secrétaire d'assemblée:

R

479902-FEAG-201007

Vincent Leclair propose Pierre Losier comme secrétaire d'assemblée, appuyé par Sophia Brownstein.

Unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour:

R

479903-FEAG-201007

Mohamed Bouya Ely Vall propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté, appuyé par Vincent Leclair.

Unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 7 février 2018:

R

479904-FEAG-201007

Pascale Rioux propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée du 7 février 2018 tel que présenté, appuyée par Courtney Cook.

Unanimité

6. Membriété du C.A. (Article 13a de la constitution :

Un rappel de l'article 13 est fait aux membres de l'assemblée.

Sophia Brownstein, présidente de Prisme, et Bernard Fournier, président de Symbiose, font une présentation de leur demande pour l'obtention d'un siège votant au CA de la FÉÉCUM pour leur organisme respectif.

R**479905-FEAG-201007**

Sophia Brownstein propose que l'Assemblée générale reconnaisse l'association étudiante PRISME, suivant les dispositions de l'Article 13 a) des Règlements généraux (aussi appelés Constitution) de la FÉÉCUM, ce qui lui accordera également un droit de vote au Conseil d'administration de la FÉÉCUM, appuyé par Jason Buote.

Majorité**R****479906-FEAG-201007**

Bernard Fournier propose que l'Assemblée générale reconnaisse l'association étudiante Symbiose, suivant les dispositions de l'Article 13 a) des Règlements généraux (aussi appelés Constitution) de la FÉÉCUM, ce qui lui accordera également un droit de vote au Conseil d'administration de la FÉÉCUM, appuyé par Mathilde Thériault.

Majorité**7. Budget universitaire 2020-21 et 2021-22:**

Alex Arseneau présente le budget de l'Université de Moncton adopté à la réunion du Conseil des gouverneurs d'avril 2020. Ce budget propose une augmentation des droits de scolarité de 8% pour l'année 2020-21 et 2021-22.

Une discussion a lieu concernant le budget de l'Université de Moncton.

8. Priorités 2020-21:

Les membres du Comité exécutif de la FÉÉCUM présentent leurs priorités pour l'année académique 2020-21.

Alex Arseneau (président) :

- Forêt nourricière + jardin universitaire;
- Codiac Transpo;
- Mes études me ruinent (campagne);
- Partenariat pour des bourses aux personnes étudiantes internationales;
- Nom autochtone pour le Centre étudiant.

Alain Lavoie (vice-président académique) :

- Maintenir une qualité minimum pour les cours en ligne;
- Meilleur mécanisme de suivi concernant les problèmes académiques.

Emily Muckler (vice-présidente interne) :

- Rapprochement avec nos membres;
- Restructuration de notre gouvernance;
- Vie sociale en temps de pandémie.

Jaber Najim (vice-président exécutif) :

- Pression gouvernementale;
- Lien avec l'ABPPUM;
- Bourses pour les personnes étudiantes internationales

Une période de questions et commentaires du public suit immédiatement la fin des présentations des membres du Comité exécutif.

9. Autre:

Pierre Losier rappelle aux membres de l'assemblée l'existence de la *Politique sur la violence à caractère sexuel* adoptée par l'Université de Moncton. Il encourage toute personne membre de la communauté universitaire à se prévaloir des droits qui lui sont reconnus sous cette politique. Il rappelle que les personnes qui se sentent lésées dans le processus d'application de cette politique peuvent communiquer avec lui.

10. Clôture de la réunion:

Antoine Zboralski propose la clôture de la réunion à 13h25.

Signatures:

Sue Duguay
présidente d'assemblée

Pierre Losier
Secrétaire d'assemblée